

ÉCHOS DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

● Le prochain Tour cycliste du Lot-et-Garonne aura lieu le dimanche 20 avril prochain. Il partira d'Aiguillon et se terminera au même endroit. Les coureurs escaladeront la côte de St Julien dans l'après-midi. Des précisions seront à votre disposition sur le site Internet de la commune et de la communauté de communes.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Elles auront lieu les 23 et 30 mars 2014 et permettront de désigner simultanément les conseillers municipaux (mairie) et les conseillers intercommunaux (communauté des communes). À PSM, commune de plus de 1000 habitants, c'est pour la 1ère fois, le scrutin proportionnel de liste avec prime majoritaire qui s'appliquera.

IL FAUDRA DONC VOTER LISTE ENTIÈRE ET TOUTE INSCRIPTION (rature, panachage, nom barré ou ajouté...) ANNULERA LE BULLETIN.

Chaque bulletin portera à gauche la liste des candidats au conseil municipal (19 à PSM, respectant la parité entre femmes et hommes) et à droite ceux qui seront également candidats intercommunaux (5 pour 4 postes de délégué de PSM choisis dans la 1ère partie de la liste, dans le même ordre, respectant aussi la parité).

- Conseillers municipaux :

Au 1er tour, une liste qui obtiendrait la majorité absolue (50% des suffrages exprimés + 1) remporte 50% des sièges (10 à PSM), le reste (9 postes) est réparti à la représentation

proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages, y compris celle arrivée en tête.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un 2ème tour a lieu auquel peuvent se présenter celles qui ont obtenu au moins 10% des suffrages exprimés. Elles peuvent être modifiées par fusion avec d'autres listes à condition que celles-ci aient obtenu au moins 5% de ces suffrages.

La liste arrivée en tête obtient 50% des sièges et le reste est réparti comme au 1er tour.

- Conseillers intercommunaux :

Les délégués sont désignés désormais au suffrage universel direct. Les sièges seront répartis entre les différentes listes selon le même mode de scrutin que les conseillers municipaux.

Attention : pour pouvoir voter, vous devrez vous munir, en plus de la carte d'électeur, d'un document prouvant votre identité : carte nationale d'identité ou passeport valides ou périmés, permis de conduire valide.



État Civil

• Mariages :

FALI Jamel et CHAOUNI Karima le 29 juin 2013

DA SILVA Joseph et MATTOS FREITAS Joycéane le 26 août 2013

BENHMAMA EL-Houssine et BAGGOUR Aziza le 21 septembre 2013

BOUSDER Nourdine et CHAALAL Laïla le 5 octobre 2013

BENSAOU Aziz et EL LEBBAR Najia le 23 novembre 2013

• Naissances :

ARCAS Timéo Henry né le 4 janvier 2013

COELHO MARTINS Alicia née le 10 juin 2013

MAHMOUDI Ilyas né le 20 juin 2013

BERTHONNAT Alice née le 1er juillet 2013

REBOUL Lesly Clémence Jeane-Marie née le 2 juillet 2013

KHERIF Erwan né le 17 août 2013

MENDES ANDRADE Carolina Maria née le 20 août 2013

CADET Anaïs née le 23 août 2013

CADET Elena née le 23 août 2013

JIMENEZ ROSELL Shanon née le 30 août 2013

HERRERA FERNANDEZ Aitana née le 4 septembre 2013

BETZ Eva Suzie Chantal née le 9 septembre 2013

PAMPLIEGA Liam né le 24 septembre 2013

JDAY Zakaria né le 25 octobre 2013

OUMALI Safae née le 30 octobre 2013

GOMES DOS SANTOS Santiago Rodrigo né le 6 novembre 2013

DA FONSECA FILIPE Mélina Christèle Silvana née le 16 novembre 2013

• Décès :

LAROCHE Veuve LACROIX Henriette décédée le 26 avril 2013

TIMOTEI Veuve DELICATO Rose décédée le 16 juin 2013

CARTIER Veuve BARENNE Monique décédée le 23 août 2013

PREVOT Veuve LEMAIRE Pierrette décédée le 14 septembre 2013

HERAULT Marc décédé le 16 septembre 2013

CASSAN Jacques décédé le 5 octobre 2013

CAVE André décédé le 19 octobre 2013

SAUDEL Veuve DUGOUJON Gilberte décédée le 29 octobre 2013

FILIPETTI François décédé le 11 novembre 2013

DELPECH Veuve MALATESTA Reine décédée le 19 novembre 2013